

Nos 7 priorités pour le prochain mandat

1 • La reconstruction du modèle économique de FTV profondément déstabilisé par les plans successifs de Sarkozy, Hollande et Macron. Pour une réforme dynamique de la redevance, le retour de la publicité après 20H via FTP, le développement de recettes commerciales additionnelles via FTV.Distribution, à l'exemple de la BBC et l'amplification de la détention des droits des œuvres en interne via FTV.Studios.

2 • Le recours prioritaire à nos moyens de fabrication internes et la valorisation de notre outil de production, la suppression des seuils de production "dépendante", l'internalisation des émissions des chaînes du groupe, pour le flux comme pour le stock, le développement de séries longues pour satisfaire les attentes de tous les publics.

3 • Le rapprochement du numérique et des antennes.

La mise en œuvre d'une GPEC et d'un plan de formation massif du personnel pour réussir cette appropriation du numérique par toute l'entreprise. La création d'un secteur recherche et développement de FTV, tant pour les contenus que pour les formats ou la technique.

4 • La défense du pluralisme, le maintien des éditions nationales, régionales et de proximité.

Le renforcement de Franceinfo. La restauration du débat dans les conférences de rédaction.

Élections au conseil d'administration

21-28 janvier 2021



Karine Baste-Régis

Journaliste • France 2



Tancrede Péchon

OPV
La Fabrique Vendargues



Nathalie Coulon

Conception de programmes courts
France 3 Bretagne

Le service public, une idée neuve

Du 21 au 28 janvier 2021 les salariés du groupe France Télévisions sont appelés à désigner leurs représentants au Conseil d'Administration. Un temps fort pour la vie du groupe car c'est là que se prennent toutes les décisions importantes pour l'entreprise, ses filiales, et donc pour l'ensemble des salariés.

Sur les grands enjeux économiques, éditoriaux, sociaux, la CGT, force de proposition et de contestation, mène une réflexion rigoureuse, au plus près des salariés. Elle est écoutée et respectée. C'est le cas au Conseil d'administration où Laurent Bignolas, après Marcel Trillat, trop tôt disparu, a fait entendre le point de vue des salariés pendant 15 ans.

Nous sommes convaincus que Karine Baste-Régis, qui se présente à ce mandat, saura assurer cette belle continuité.

5 • Un vaste plan de relance pour les régions de France 3

avec des moyens identifiés pour la régionalisation de France 3 et la perspective de chaînes régionales de plein exercice. Le maintien de France 4 sur le linéaire avec un recentrage sur l'éducation

6 • Le développement de la production en interne dans les stations d'Outre-mer

pour alimenter les chaînes Première pour assurer leur montée en puissance et avec la maîtrise locale de leur diffusion. Un projet de développement clair pour Malakoff pour alimenter le portail internet Outre-mer et les chaînes nationales.

7 • La restauration d'un climat social respectueux

des interlocuteurs avec la mise en place d'une véritable régulation sociale sur les questions d'emploi comme de rémunération et la négociation d'un avenant à l'Accord collectif sur ces points. Un traitement respectueux du contre-pouvoir syndical et la mise en place d'un véritable management par la Qualité de Vie au Travail. La négociation d'un accord sur l'emploi, la précarité et la prise en compte de la pénibilité. L'application loyale de l'accord du 7 mai 2019 sur les projets de développement et les embauches.

CGT France Télévisions
7, esplanade Henri de France
Bureau V2829
75907 Paris cedex 15
01 56 22 88 32
cgtgroupe@francetv.fr
www.snrt-cgt-ftv.org • www.snjcg.fr

Ces élections surviennent dans le contexte inédit d'une crise sanitaire sans précédent, qui impacte l'entreprise comme le pays tout entier depuis plus de 9 mois, et dont il ne faut pas sous-estimer les conséquences économiques et sociales. S'y ajoute une crise politique et même morale, liée à la loi Sécurité globale et à ses dispositions liberticides, notamment pour ce qui concerne le droit fondamental à l'information.

Un actionnaire sans vision stratégique

Au plan économique, FTV subit depuis des années les effets d'une politique publique erratique, au gré des décisions de l'État actionnaire. Le plan CAP 2022 pour l'audiovisuel public a imposé un nouveau tour de vis budgétaire qui entrave le développement de France Télévisions pour faire face aux enjeux actuels, tant en termes de production que de développements des plateformes de contenu, sans négliger pour autant notre offre linéaire.

Face à la montée en puissance des plateformes américaines dotées d'une force de frappe considérable, le service public a réagi en lançant la plateforme Okoo pour la jeunesse, Lumni pour l'Éducation et enfin Salto, avec TF1 et M6, qui doit avoir les moyens d'assurer son développement pour soutenir la présence de la production française.

D'autres projets ont vu le jour, comme Franceinfo, en partenariat avec d'autres opérateurs publics, en linéaire et sur internet, et la création du site de production de Vendargues où est fabriqué Un si grand soleil.

Des enjeux majeurs pour l'audiovisuel public

Face à ces défis, notre élue au Conseil d'Administration n'aura de cesse, sur les aspects stratégiques, économiques, éditoriaux et sociaux, de faire avancer des propositions constructives et crédibles pour l'avenir de notre entreprise de service public et de ses emplois.

Exiger de notre actionnaire une vision claire et partagée de nos missions et de nos financements, promouvoir l'idée d'un service public fer de lance de la création et de l'innovation sur tous les supports, imposer le recours prioritaire à notre outil interne pour la fabrication de nos programmes et en détenir les droits d'exploitation en France et à l'étranger, promouvoir une information libre et indépendante, gage de pluralisme et d'esprit critique, contribuer à l'aménagement audiovisuel du territoire et à la proximité du service public dans les régions comme dans les Outre-Mer, obtenir l'instauration d'un véritable dialogue social sincère et constructif.

L'activité du groupe doit s'appuyer sur la mobilisation du personnel autour d'un projet de développement fédérateur garantissant l'emploi, et non un énième plan de paupérisation. L'Accord du 7 mai 2019 est un point d'appui majeur, tout comme l'Accord de juillet 2017 sur la qualité de vie au travail qui doit garantir la prise en compte de la dimension sociale et humaine.

Le 11 décembre 2020

Karine Baste-Régis :

“ *Ma candidature est celle d'une salariée profondément attachée au service public, attachée à notre groupe France Télévisions.*

J'en connais la force, j'en connais aussi les personnels, dans la diversité de leurs situations.

Des Antilles au 20h, de France 3 à Franceinfo... Des week-ends aux matinales, je sais notre engagement.

Le mettre en valeur, le défendre : ma priorité. ”